

23.10.24

19:15 - 23:00

MavenChallenge

Invitation

Orateurs:

- Prof. D. Dive (CHU, Liège)
- Dr. S. Dauby (CHU Liège)

Organisé par

Merck

Positioning of Mavenclad in MS disease course

- 19h15-19h30: Welcome and introduction
- 19h30–20h30: The cortex in MS: Research work (Dr. S. Dauby)
- 20h30-21h30: The positioning, sequencing and switching in MS Highlights with Mavenclad (Prof. D. Dive)
- 21h30-22h30: Discussion table based on patient cases (Prof. D. Dive)
- 22h30-22h45: Questions & Answers
- 22h45 23h00: Take home messages (Prof. D. Dive & Dr. S. Dauby)

Prof. D. Dive Neurologue (CHU, Liège)



DR. S. Dauby Neurologue (CHU, Liège)



Pour la bonne organisation, veuillez confirmer votre participation avant le mercredi 16 octobre 2024.

Par mail:

francois.hastir@merckgroup.com

Par GSM: 0032 496 58 51 83



Restaurant "Le Canotier"

70, Avenue de la Chevauchée

4121 Neupré



This e-mail is sent to you by Merck nv/sa (hereinafter referred to as "Merck"), a subsidiary of Merck KGaA. Merck processes personal data about you in order to provide you with information about its products, services or company news, to provide you with personalized information, to present you with a product offering that is suitable for your practice and to determine your expectations

The legal basis of the processing is the consent. In accordance with national and European regulations on the protection of personal data and in particular European Regulation 2016/679 of 27 April 2016 (GDPR), you have the right to access, rectify, erase and carry out the processing of personal data that concerns you, as well as the right to oppose and limit the processing of such data by sending an e-mail to dataprivacyofficer-belgium@merckgroup.com. Personal data relating to Merck's customers are stored for a period of three years after the end of the business relationship. However, if you are not a customer of Merck, Merck retains this data for a period of 3 years from the last effective exchange between you and Merck. The personal data is accessible by Merck employees, subcontractors used by Merck and other companies of the Merck group located within the European Union. Further information on data protection at Merck and on your rights can be found in our Privacy Policy, which can be found on the Merck web site: https://www.merckgroup.com/en/privacy-statement.html. You can file a complaint with the Data Protection Authority (DPA).

 $This \ communication \ is \ addressed \ only \ to \ qualified \ healthcare \ professionals \ and \ shall \ not \ be \ forwarded.$

If you no longer wish to receive e-mail communications from Merck, please let us know by replying to this email.





RÉSUMÉ ABRÉGÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT DÉNOMINATION DU AN ÉDICA/N ENT ANYENCIAD 10 mg comprimés, 1 comprimé ANYENCIAD 10 mg comprimés, 4 comprimés ANYENCIAD 10 mg comprimés, 5 comprimés ANYENCIAD 10 mg comprimés, & comprimés ANYENCIAD 10 mg comprimés, 7 comprimés JAWENCIAD 10 mg comprimés, 8 comprimés COJAPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE Chaque comprimé contient 10 mg de cladiibine. <u>Excipients à effet</u> <u>notaire : C</u>haque comprimé contient 84 mg de sarbital. FORME PHÁRMACEUTIQUE Comprimé. Comprimés blancs, ronds, bicon veces, de 8,5 mm de diamètre, portant la lettre « C « gravée sur une face et le nombre » 10 » sur l'autre face. Indication s'ihér apeutiques ANVENCLAD est indiqué diex les adultes dans le traitement des formes très actives de solérose en plaques (SEP) récurrente délini es par des paramètres cliniques ou l'imagerie (IRM). Posologie et mode d'administration Letraitement doit être instauré et supervisé par un médeain expérimenté dans le traitement de la SEP. <u>Posologie L</u> a dose cumulée recommandée est de 3,5 mg/kg de poids corporel sur 2 ans l'administration se faisant sous la forme d'un cyde de traitement de 1,75 mg/kg paran. Chaque cyde est composé de 2 semaines de traitement, une semaine au début du premier mois et une semaine au début du de voième mois de la même année. Si nécessaire pour des raison smédicales (par exemple, le temps que le nombre de lymphocytes se normalise), l'exyde de traitement de l'année 2 pourra être relatdé de 8 mais maximum. Chaque semaine de traitement est composée de 4 ou 5 jours au œurs desquels le patient regait 10 mg ou 20 mg (Uniou deux comprimé[s]) en une prise quotidienne unique, selon son poids corporel. Pour des précisions supplémentaires, voir les tableaux 1 et 2 ci dessous. Après la lin des 2 cycles de traitement, auxun traitement supplémentaire par d'adribine ne sera névessaire au cours de s'années 3 et 4. La réinstauration du traitement après l'année 4 n'a pas été étudiée. <u>Comitions requises pour l'insuburation et la poursuite als utaitement</u> Le nombre de lymphogres doit être : normal avant l'instauration du traitement lors de de l'année 1; + d'au moins 800 cellules/mm² avant le second cyde de traitement de l'année 2. Si nécessaire, le cycle de traitement de l'année 2 pourra être retardé de 8 mais maximum, le temps que le nombre de lymphocytes se normalise. Si l'ereto ur à la normale nêcessite plus de 8 mais, le patient ne devra plus recevoir de comprimés de d'adribine. *Réport (conde la abse*i La répartition de la dose totale sur les 2 anné es de traitement est présenté e dans le tableau 1. Pour certaines tranches de poids, le nombre de comprimés pourra. être différent d'un e semaine de traitement à la suivante. L'utilisation de cladiibine par voie orale chez les patients pesant moins de 40 kg n'a pas été étudiée.

Tableau 1 Dose de cladribine par semaine de traitement selon le poids du patient au cours de chaque année de traitement

Tranche de poids	Dose en mg (nombre de comprimés) par semaine de traitement		
kg	Servaine de traitement 1	Semaine de traitement 2	
40 à < 50	40 mg (4 comprimés)	40 mg (4 comprimés)	
50 à < 80	50 mg 6 comprimés)	50 mg (5 comprimés)	
80 à<70	80 mg Ø comprimé\$	80 mg (8 comprimés)	
70 á < 80	70 mg (7 comprimés)	70 mg (7 comprimés)	
80 à< ₹0	80 mg (β comprimés)	70 mg (7 comprimés)	
Ŷ0à<100	90 mg () comprimé:¢	80 mg (8 comprimés)	
100 à < 110	100 mg (10 comprimés)	10 mg (1 comprimés)	
110 et plus	100 mg (10 comprimés)	100 mg (10 comprimés)	

Le tableau 2 montre la répartition du nombre total de comprimés par semaine de traitement au cours des différentes journées. Il est recommandé que les doses quotidiennes de d'adribine, au œurs de chaque semaine de traitement, soient prises à 24 heures d'intervalle, à peu prés à la même heure dra que jour. Lors que la dose quotidienne comprend deux comprimés, les deux comprimés d'oivent être pris simultan êment.

Tableau 2 Nombre de comprimés par jour de la semaine

Nombre total de comprimés par semaine	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
4	1	1	1	1	0
5	1	1	1	1	1
Ŷ	2	1	1	1	1
7	2	2	1	1	1
8	2	2	2	1	1
Ŷ	2	2	2	2	1
10	2	2	2	2	2

dadribine n'est pas recommandée chez les patients atteints d'insuffisance hépatique modérée ou sévére (some de Child Pugh > 8). <u>Antents aços</u> En cas d'Utilisation de la cladribine dhez des patients àgés, il est recommandé de procéder avec prodence, compte tenu de la fréquence potentiellement plus élevée des atrérations de la fonction hépatique ou rénale, des comorbidités et de la prise d'autres médicaments <u>Abpulation pédiantique: L</u>a sécurité et l'efficacité de MWENCLND duez les enfants âgés de moins de 18 ans n'ont pas été établies. Juvaine d'onnée n'est disponible, <u>Wode d'administration J</u>AWENCLIO doit être pris par voie orale. Les comprimés doivent être ingélés avec de l'eau et être avalés sans être mâchés. Les comprimés peuvent être pris indifféremment au cours ou en dehors des repas. Les comprimés n'étant pas pelliculés, ils doivent être a valés immédia tement des qu'ils sont retirés de la pla quette thermoformée et ne doivent pas être laissés posés sur une surface, ni manipulés plus longtemps que le temps nécessaire à la prise. Si un comprimé est posé sur une surface ou si un comprimé cassé ou fragmenté est sorti de la plaquette, la surface concernée en contact doit être soign exsement lavée. Le patient doit avoir les mains séches lors de la manipulation de s comprimés et les laver soigneusement après la prise. Con tre-indications Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 8.1. Infection par le virus de l'immuno délicience humaine (VH). Infection dironique active (rub eraclase ou hépatite). Instauration du traitement par d'adribine chez les patients immunodéprimés, y compris les patients recevant actuellement un traitement immuno suppresseur o umyélo suppresseur. Affection maligne évolutive. Insuffisance rénale modérée ou sévére élairance de l'acréatinine « 80 ml./min). Grossesse et allaitement. Effet s'indésir able s'Résuné du prolif <u>de sécurité : L</u>es effets indésirables les plus pertinents d'un point de vue clinique sont. La lymphopénie Q5,8%) et le zona(3,0%). L'incidence du zona a été plus élevée pendant la période où les patients présentaient une lymphopènie de grade 3 ou 4 🌾 500 à 200 cellules/mm² ou < 200 cellules/mm²) que pendant l'espériodes où l'espatients n'eprésentaient pas de lymphopénie de grade 3 ou 4. <u>Tableau des effets</u> <u>indésirables: L</u>es effets indésirables mentionnés dans la liste à dessous sont issus des données groupées de s études diniques sur la SEP au cours desquelles d'adribine orale a été utilisée en monothérapie à une dose armulée de 3,5 mg/kg. Les données de sécurité i saves de ce s'étude sportent sur un total de 923 patients. Les effets indésirables identiliés dans le coatre de la pharmaco vigilance post commercialisation sont signalés par un astérisque (*). Les catégories de fréquence utilisées di aprés répondent aux délinitions suivantes : trés rêquent (≥ 1/10), frêquent (≥ 1/100), < 1/10), peu frêquent (≥ 1/1 000, < 1/100), none (≥ 1/10 000, < 1/1 000), brês none (< 1/10 000) et frêquen ce indêtermin ée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles). <u>Infactions et infestratons : F</u>réquent : Herpés buccal, zona touchant un dernatome. Tré stare : Tuberculose. <u>Affactions hémotologiques et als système (amptortque :</u> Très fréquent : lymphopénie. Fréquent : Baisse du nombre de polynucléaires neutrophiles. <u>Affections du système immunitaire :</u> Fréquent : Réactions d'hypersensibilitéⁿ , lelles que prurit, urticaire , éruption cutanée et de rares cas d'angilocedème. <u>Affections hépatobilitaires :</u> Peu fréquent : Atteintes hépatiques" <u>Affections de la</u> <u>pero erob risso scoscoutmé: F</u>réquent : Eroption cotanée, alopé de <u>Description de certains effets in désirables</u> particuliers (<u>umphapeire</u>: Ju cours des études cliniques, 20 % à 25 % des patients traités par une dose armulée de 3,5 mg/kg de dadribine sur 2 ans en monothérapie ont développé une lymphopénie transitoire de grade 3 ou 4. Une lymphopénie de grade 4 a été observée drex moins de 1 % despailents. La proportion la plus importante de patients présentant une lymphopénie de grade 3 ou 4 a êté observée 2 mois après la première prise de cladribine, de chaque année (4,0 Wet 11,3 W de patients présentant une lymphopénie de grade 3 lors de l'année 1 et de l'année 2 ; O Wet Q4 W de patients présentant un el vrophopérie de arade 4 fors de l'année 1 et de l'année 2). Chez la plupart des patients, un retour à un nombre del ympho cytes normal ov à une lymphopënie de grade 1 peut être attendu dans un délai de 9 mois. Nin de réduire le risque de lymphopërie sëvëre, les nombres de lymphocytes doi vent iëtre mesurës avant, pendant et après le traitement par cladribine et les conditions requises pour l'instauration et la poursuite du traitement par cladribine doivent être scrupule varment respectées. <u>Affactions motiones l</u>ivi cours des études diniques et du suivi à long terme despatientstraités avec une dose armolée de 3,5 mg/kg de cladribin epar voi é orale, le nombre d'affection s malignes érait plus élevé chez les platients traités plan clodribine (10 événements rapplortés chez 3 41 4 patientannées (1927) événement pour 100 patientannées(), que diez les patients ayant reçu un placebo β événements chez 2 022 patient années (0,15 événement pour 1 00 patient années)). <u>Atures ensighté</u> Ju ours des études cliniques menées chez des patients traités avec une dose aumulée de 3,5 mg/kg de dadribine par voie ordie, des réactions d'hypersensibilité ont été observées plus fréquemment chez les patients traitéspar la dodríbine (11,8%) que diex lespatients ayant rey l'eplacebo (8,4 %). Desréaction s d'hypersensibilité graves ont été observées chez 0,3 % des patients traités par la cladibine et a von cas n'a êté observé diez les patients ayant reçu le placebo. Les réadions d'hypersensibilité ont conduit à l'arrêt du traitement diez Q4 W despatientstraîtés par la cladribine et chez Q3 W despatients ayant regy le placebo. <u>Attaintes frégoriques</u> (prés la mise sur le maiché du médicament, des caspeu fréquents d'atteintes hépatiques, y compris des cas graves et des cas ayant conduit à l'arrêt du traitement, ont été signalés en association temporelle avec ANNENCLAD. Les élévations transitoires des transaminaces sériques étaient généralement supérieures à 5 fois la limite supérieure de la normale (LSN). Des cas isolés d'élévations transitoires des transaminases sériques allant jusqu'à 40 fois la LSN et/ou des cas d'hépalites symptomatiques avec élévation transitoire de la bilirabine et ictère ont été observés. Le délai d'apparition était variable, la plupart des cas suvenant dans les 8 semaines après le premier cycle de traitement (voir robi que 4.4). <u>Déclaration</u> <u>des effets indésirables suspectés.</u> La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du apport béhélice/risque du médicament. Les professionnels de santé dédarent tout effet indéstrable suspecté via le système national de déclaration : Beligique Jigence fédérale desmédicaments et desproduits de santé www.aimps.be. Division Vigilance Site internet: <u>www.natlieruneffetindesimble.be</u>. emailt <u>adr@fagg-afmps.be</u>. lwx.embour.g Centre Régional de Pharmacovigilance de Nancyou Division de la pharmacie et desmédicaments de la Direction de la santé. Site Internet<u>, www.quichet.lu/pharmacovigilance_</u>TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE Merk Europe B.V., Oustav Mahlerplein 102, 1082 MM Amsterdam, PaysBas N.WA.ERO (5) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE EU/1/17/1212/001 (1 comprimé), EU/1/17/1212/002 (4 comprimés), EU/1/17/1212/003 (5 comprimés), EU/1/17/1212/004 (6 comprimés, EU/1/17/1212/005 (7 comprimés), EU/1/17/1212/004 (8 comprimés) REPRESENTANT LOCAL: Merck n.v./sa., Ildefonse Vandammestraat 5/78 ,1540 Hoefaart, Belgique MODE DE DELIVRANCE Médicament sur prescription médicale. DATE D'APPROBATION DU TEXT E: 07 / 2024

